

**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 NOVEMBRE 2017**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 31 octobre 2017, sous la présidence de M. Michel COLLETAZ, Maire d'Izernore

Etaient présents :	Mrs COLLETAZ, LAMY, LAURENT, Mmes COMUZZI, MAURON, Mrs. PECHOUX, BOISIER, Mme DESMIDT, Mrs JOYARD, MOINE, ANSELMETTI, Mmes SANCHEZ-ROL, GRASSET, DUPUIS, M. BOSSAN, Mmes MATHIEU, SAINT-JEVEINT, PERRET
Excusés :	M. BARDE
Pouvoirs :	M. BARDE à M. LAMY
Secrétaire de séance :	Mme Cécile PERRET

Ouverture de la séance : 20 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 25 septembre 2017 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

MARCHÉS FORMALISÉS SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :
NÉANT



MARCHÉS A BON DE COMMANDE SIGNÉS dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :
NÉANT



DÉCISIONS PRISES dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire conformément à la délibération **du 28 mars 2014** :

Devis du 18 septembre 2017

N° 2017-032 – Signature du marché CHARDEYRON, de 2.627,32 € HT soit 3.152,78 € TTC pour la réfection peinture de la salle de l'Oignin et de l'entrée de l'extension école maternelle (vers bureaux Grillons)

Devis du 16 octobre 2017

N° 2017-033 – Signature du marché ALTELEC, de 5.497 € HT soit 6.596,40 € TTC pour la fourniture et la pose de l'installation téléphonique de l'extension mairie

Devis du 23 octobre 2017

N° 2017-034 – Signature du marché PERRIER Bernard, de 2.544 € HT soit 3.052,80 € TTC pour le fauchage des bords de route

N° 2017-035 – Signature du marché PERRIER Bernard, de 5.088 € HT soit 6.105,60 € TTC pour le fauchage des chemins communaux

DÉLIBÉRATION 2017061 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative N° 2 sur le budget principal concernant le virement du compte 2135 opération 89 vers le compte 2158 opération 174 pour la somme de 10.000 €.

DÉLIBÉRATION 2017062 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET EAU

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative N° 1 sur le budget eau concernant le virement du compte 2315 opération 31 vers le compte 2315 opération 25 pour la somme de 5.000 €.

DÉLIBÉRATION 2017063 – ATTRIBUTION DE CHÈQUES CADEAUX AUX AGENTS COMMUNAUX ET À LEURS ENFANTS EN 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'offrir des *CADO Chèque* proposés par la Banque Postale :
* d'une valeur de 160 € par agent à l'ensemble du personnel communal ayant travaillé au cours de l'année 2017, soit 16 agents concernés (14 agents permanents, 2 agents contractuels),
* d'une valeur de 40 €/enfant jusqu'à l'âge de 11 ans soit / enfants concernées pour le personnel communal ayant travaillé en 2017.

DÉLIBÉRATION 2017064 – CONCOURS DU RECEVEUR MUNICIPAL – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITÉ DE CONSEIL

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de demander le concours du nouveau receveur municipal, Mme Sabine PELEY-DUMONT, en poste au 1^{er} septembre 2017, pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financières et comptable définies à l'article 1^{er} de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.
L'indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité.

DÉLIBÉRATION 2017065 – ADHÉSION DE LA CC HAUT BUGEY AU SYNDICAT DE LA RIVIÈRE D'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS, EN CHARGE DE LA GEMAPI AU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité en faveur de l'adhésion de la CC Haut Bugey au SR3A, Syndicat de la rivière d'Ain aval et de ses affluents.

DÉLIBÉRATION 2017066 – AVIS FAVORABLE POUR L'AUTORISATION D'EXPLOITER DE LA CARRIÈRE DE MONTRÉAL-LA-CLUSE PAR LA CC HAUT-BUGEY

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter par la Communauté de Communes Haut Bugey pour la carrière de Montréal-la-Cluse.

DÉLIBÉRATION 201767 - OUVERTURE DE CRÉDITS 2018 AVANT VOTE DU BUDGET

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les crédits ci-après et s'engage à reprendre ces ouvertures de crédit lors de l'adoption de chacun des budgets primitifs de l'exercice 2018 :

BUDGET GENERAL (Code perception 21400)		
Opération	Libellé	Montant TTC en €
081	VOIRIE et RESEAUX	100.000
089	TRAVAUX EGLISE	10.000
118	TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	100.000
139	BOIS ET FORET	10.000

142	ACQUISITION DE TERRAINS	250.000
159	ECLAIRAGE PUBLIC/SYNDICAT D'ELECTRICITE	10.000,
170	MOBILIER ET MATERIEL SCOLAIRE	5.000
172	MOBILIER MAIRIE	5.000
173	MATERIEL de BUREAU et INFORMATIQUE	3.000
174	AUTRE MATERIEL DIVERS	5.000
175	MATERIEL OUTILLAGE DE VOIRIE	5.000
191	VEHICULE DE TRANSPORT	5.000
205	CIMETIERE	5.000
211	RESTAURATION PETIT PATRIMOINE	10.000
217	ABORDS CIMETIERE ET TEMPLE	2.000
219	MATERIEL SPORTIF	2.000
222	RESTAURATION TERRAIN	5.000
226	ACCESSIBILITE BATIMENT	20.000
227	ACCESSIBILITE VOIRIE	4.000
228	AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE	50.000
229	RESTAURATION DU TEMPLE	2.000
238	AMENAGEMENT EXTENSION DE LA MAIRIE	200.000
239	CONTRUCTION CENTRE EQUESTRE	25.000
240	CONSTRUCTION D'UN MUSEE ARCHEOLOGIQUE	25 000

DÉLIBÉRATION 2017068 – DISSOLUTION DES BUDGETS EAU ET ASSAINISSEMENT AU 01 01 2018 SUITE AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE A LA CCHB

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la clôture au 1^{er} janvier 2018 des budgets EAU N° 266 et ASSAINISSEMENT N° 267 suite au transfert de ces compétences décidé en conseil communautaire du 31 mai 2017 et entériné par la commune conformément aux règles prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales.

DÉLIBÉRATION 2017069 – MOTION DE SOUTIEN À L'ACTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL RELATIVE À LA RÉFORME DU LOGEMENT SOCIAL

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accorder son soutien au vœu adresser par le Conseil Départemental à Monsieur le Premier Ministre concernant la rédaction actuelle de l'article 52 du projet de loi de finances 2018.

DÉLIBÉRATION 2017070 – PERSONNEL COMMUNAL – DÉLIBÉRATION CADRE RELATIVE AU RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJÉTIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) A EFFET AU 01/01/2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé à compter du 1^{er} janvier 2018.

DÉLIBÉRATION 2017071 – TARIF SERVICE FUNÉRAIRE AU 1^{ER} JANVIER 2017

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir au 1^{er} janvier 2018 les tarifs des services funéraires fixés par délibération du 9 décembre 2014, indiqués ci-après :

SERVICE FUNERAIRE	DUREE		TARIF
CIMETIERE	CONCESSIONS	15 ans	200 €/emplacement
	TERRAIN	30 ans	300 €/emplacement
COLOMBARIUM	URNE CASE de 40x40x40 cm	15 ans	200 €
		30 ans	300 €
CAVURNES	CONCESSIONS	15 ans	200 €
		30 ans	300 €

DÉLIBÉRATION 2017072 – TARIFS SERVICE VAISSELLE AU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir au 1^{er} janvier 2018 les tarifs de vaisselle fixés par délibération du 16 novembre 2015, indiqués ci-après :

<u>DESIGNATION DU MATERIEL</u>	<u>TARIF DE PERTE/CASSE/DETERIORATION</u>
COUVERTS	2 €
AUTRES ARTICLES DE VAISSELLE	4 €

DÉLIBÉRATION 2017073 – TARIF SERVICE DE RÉCEPTION SALLES COMMUNALES AU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir au 1^{er} janvier 2018 les tarifs de location des salles communales fixés par délibération du 16 novembre 2015, comme indiqués ci-après :

	Salle polyvalente La Vignette	Salle de l'étage La Vignette	Salle du stade (foot)	Salle Place de l'Eglise
Associations locales de la commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Personnes de la commune	400 €	150 €	130 €	200 €
Comités d'entreprise de la commune	400 €	150 €	130 €	200 €
Associations extérieures à la commune	400 €	150 €	150 €	200 €
Personnes extérieures à la commune	800 €	400 €	350 €	500 €

DÉLIBÉRATION 2017074 – TARIF SERVICE RÉCEPTION – LOCATION DE MATÉRIEL AU 1^{ER} JANVIER 2018

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir au 1^{er} janvier 2018 les tarifs de location de matériel pour les habitants d'Izernore, fixés comme suit :

<u>DESIGNATION DU MATERIEL</u>	<u>TARIF DE PRET</u>
1 chapiteau (6 m x 4 m)	100 €
1 table et 2 bancs	5 €

DÉLIBÉRATION 2017075 – TARIF SERVICE MUSEE AU 1^{ER} JANVIER 2018

- DÉCIDE à l'unanimité de **maintenir** au 1^{er} janvier 2018 les tarifs comme suit :

I - OFFRE CULTURELLE PERMANENTE - TARIFS INDIVIDUELS

1- TARIFS - DROITS D'ENTREE AU MUSEE

NATURE DES TARIFS	DROIT D'ENTREE AU MUSEE (Visite libre)
Adulte (plein tarif) – ticket ROSE	2 € / personne
Jeune jusqu'à 18 ans – ticket BLEU	GRATUIT
Personnel des musées, enseignants préparant une visite scolaire – ticket BLEU	GRATUIT
Etudiants, demandeurs d'emploi (tarif réduit accordé sur présentation de justificatifs) – ticket JAUNE	1 € / personne (tarif réduit)

Objet de la délibération : TARIF SERVICE MUSEE AU 01 01 2018

2- TARIFS – LES ACTIVITES DU MUSEE

- **ACTIVITES PLEIN TARIF - PUBLIC ADULTE**

ACTIVITES	TARIF
VISITE GUIDEE DU MUSEE – ticket ROSE	3 € / personne
LES APERITIFS DU MUSEE – ticket ROSE	
CONFERENCES – RENCONTRES THEMATIQUES – ticket ROSE	

- **ACTIVITES TARIFS REDUITS - JEUNE PUBLIC**

ACTIVITES	TARIF
ATELIERS PEDAGOGIQUES – ticket BLEU	2 € / enfant

A noter : Les ateliers pratiques proposés par le musée s'adressent au jeune public dès 7 ans et ce jusqu'à 10 ans

- **ACTIVITES GRATUITES**

ACTIVITES	TARIF
ATELIERS PEDAGOGIQUES OFFERTS DANS LE CADRE DE LOTO OU TOMBOLA – ticket JAUNE	GRATUIT

3- TARIFS – LES ANIMATIONS DU MUSEE

- **ANIMATIONS PLEIN TARIF - PUBLIC ADULTE**

ACTIVITES	TARIF
CONTES – ticket ROSE	5 € / personne
ANIMATIONS THEMATIQUES – ticket ROSE	

Objet de la délibération : TARIF SERVICE MUSEE AU 01 01 2018

• **ACTIVITES TARIFS REDUITS - JEUNE PUBLIC**

ACTIVITES	TARIF
CONTES – ticket BLEU	2 € / personne
ANIMATIONS THEMATIQUES – ticket BLEU	

A noter : Les ateliers pratiques proposés par le musée s'adressent au jeune public dès 7 ans et ce jusqu'à 10 ans

4/ TARIFS - ANNIVERSAIRE AU MUSEE

ACTIVITES	TARIF
VISITE DU MUSEE + ATELIER PEDAGOGIQUE	5 € / enfant

A noter : A partir de 6 ans

5/ APPLICATION DE LA GRATUITE POUR TOUS

Droits d'entrée au musée et animations) dans le cadre des **MANIFESTATIONS NATIONALES** (Journées Nationales de l'Archéologie, Nuit Européenne des Musées, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science)

Objet de la délibération : TARIF SERVICE MUSEE AU 01 01 2018

II - OFFRE CULTURELLE PERMANENTE - TARIFS GROUPES

NATURE DES TARIFS	Droit d'entrée au musée (visite libre)	Visite commentée « Au temps d'Isarnodurum »	Visite guidée du musée	Visite guidée du musée et du site	Visite guidée du site	Ateliers Divers	Enquête	Atelier de cuisine antique
Groupes scolaires (écoles primaires, collèges, lycées)	GRATUIT	Forfait de 240 € (cf. tarif du prestataire)			1 €/élève	2 €/élève	1 €/élève	Forfait de 50 €
Ecole d'Izernore	GRATUIT	GRATUIT			GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Centres de loisirs	GRATUIT	Forfait de 240 € (cf. tarif du prestataire)			1 €/élève	2 € / élève	1 € / élève	Forfait de 50 €
Centre de loisirs « Les Grillons »	GRATUIT	GRATUIT			GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
Groupe de visiteurs handicapés	GRATUIT				GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	
Groupe adulte hors scolaires et centres de loisirs	1,50 € /personne		3 € /personne	5 € /personne				

A noter : La gratuité est appliquée aux accompagnateurs (droits d'entrée, visites et ateliers).

III - MUSEE SERVICE PRESTATION - TARIFS DIVERS

CONFERENCES		
INTERVENTIONS SPECIFIQUE OU CONFERENCE	TARIF FORFAITAIRE	FRAIS DE DEPLACEMENT
SITE D'IZERNORE	80 €	NÉANT
AUTRES COMMUNES	80 €	BARÈME DE L'ADMINISTRATION

Objet de la délibération : TARIF SERVICE MUSEE AU 01 01 2018

IV - MUSEE SERVICE BOUTIQUE – OBJETS ET OUVRAGES

1/ OBJETS

DESIGNATION	TARIF
CRAYON A PAPIER (Embout forme d'aigle)	3 €
CRAYON A PAPIER (Embout denier de César)	3 €
LAMPE A HUILE – PEGASE	8 €
LAMPE A HUILE – ROSACE	8 €
PORTE-CLE AVEC LOGO DU MUSEE	3 €

2/ OUVRAGES

DESIGNATION	TARIF
L'ARCHEOLOGIE A PETIT PAS / JUNIOR	6.80 €
LES ROMAINS A TRES PETITS PAS / JUNIOR	6.80 €
LES GAULOIS A TRES PETITS PAS / JUNIOR	6.80 €
LES GAULOIS A PETITS PAS / JUNIOR	12.90 €
LES ROMAINS A PETITS PAS / JUNIOR	12.70 €
CATALOGUE DU MUSEE	12 €

PERSONNEL COMMUNAL

Le Conseil Municipal est informé que Mathieu GADIOLET des services techniques fera parti des effectifs de la CCHB au 1^{er} janvier 2018, dans le cadre du rattachement de l'eau et de l'assainissement à l'intercommunalité.

URBANISME

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir les propriétés des consorts Rosset Impasse du Four cadastrées AB 123, AB 17 et AB 128 attenantes aux parcelles communales et venant compléter les différentes acquisitions entreprises dans le cadre de l'aménagement du cœur de village. La commune exercera son droit de préemption.

TRAVAUX

Mairie : finitions en cours

Déménagement mi-décembre avec un professionnel, fermeture du secrétariat de mairie pendant 3 jours

Extérieurs : modification du parvis accord de l'ABF

Sectorisation des compteurs d'eau : tous les compteurs et capteurs sont en place et fonctionnent correctement. Quelques semaines sont nécessaires avant les premières analyses.

AFFAIRES SCOLAIRES et PÉRI-SCOLAIRES

GRILLONS : compte-rendu du CA du 5 octobre 2017

La réunion de rentrée organisée avec les familles pour la 1^{ère} fois n'a pas été suivie puisque seulement 4 familles se sont déplacées.

Départ de Sandra FERREIRA qui a accepté un poste d'ATSEM dans une autre commune. Effectifs en progression : 175 élèves aux TAP et 144 à la cantine

Le camp d'hiver sera renouvelé et après sondage auprès des parents le centre de loisirs sera ouvert du 2 au 5 janvier 2018.

Le prochain CA aura lieu le 22 novembre 2017.

VUE ASSOCIATIVE

Formation aux associations par CLYMATS ENTREPRISES le samedi 14 octobre :

Seulement 11 associations ont participé sur 35 ; il s'agissait d'un rappel des règles concernant les statuts et les assemblées générales.

Une aide complémentaire peut être apportée pour la rédaction des statuts.

DIVERS

EMPLOI :

La MIFE propose la mise en place d'un groupe de travail de 25 personnes en recherche d'emploi, motivées, en collaboration avec les entreprises d'Izernore.

RENCONTRE avec les entreprises et la MIFE le JEUDI 7 DECEMBRE salle place de l'Eglise.

ALEC 01 :

Installation des compteurs LINKY à partir de 2018 jusqu'en 2020.

Une permanence d'information aux foyers sera mise en place début 2018 – un flyer informatif sera distribué.

TOUR DE L'AIN : cette course cycliste sera déplacée du mois d'août au week-end de la Pentecôte. Une proposition a été faite à la commune pour un départ d'Izernore avec arrivée au Grande Colombier.